

<b>Section Bac</b>	<b>Assurances</b>		
<b>Nom De l'UE</b>	<b>Ethique de l'assurance</b>		
<b>Nom du professeur</b>	F. Dehaes		
<b>Niveau</b>	4	<b>Unité déterminante</b>	Oui
<b>Nombre de périodes</b>	20	<b>Pré requis pour</b>	Néant
<b>Langue de cours</b>	français	<b>Crédits ECTS</b>	3

### Objectifs du cours

- Acquisition des principes éthiques et déontologiques en matière d'assurance
- Intégrer les approches juridiques, éthiques et déontologiques dans la gestion des assurances

### Contenu du cours

#### Chapitre 1 : de la pensée philosophique à la peine disciplinaire

-Définitions et relations entre équité, morale, éthique et déontologie et déontologie.

#### Chapitre 2 : Structure, force et articulation entre textes légaux, réglementaires, Codes de déontologie et de bonnes pratiques.

-Hiérarchie et relations entre obligations légales, obligations réglementaires, Codes et bonnes pratiques en matière éthique.

#### Chapitre 3 : Obligations d'information et de publicité :

- la législation sur les pratiques du commerce et sur l'information et la protection du consommateur

- La législation sur l'intermédiation en assurances

#### Chapitre 4 : Le secret professionnel, le devoir de discrétion et la protection de la vie privée

- La législation sur le secret professionnel

- La législation sur la protection de la vie privée

#### Chapitre 5 : les mesures de prévention des faits et infractions graves, des mécanismes particuliers de fraude et de la gestion des plaintes.

-Législation sur la prévention du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme

-La lutte contre les mécanismes particuliers (Com D 207)

- La gestion des réclamations dans les entreprises d'assurances

- la gestion des réclamations hors des entreprises d'assurances : système extrajudiciaire de l'Ombudsman.

#### Chapitre 6 : Des assurances, des hommes et des femmes

-Les intermédiaires ; législation

-Les associations professionnelles de courtage

-Les associations d'entreprises

### Supports

- Portefeuille de lecture, y compris la législation
- Slides

### Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,

*face à une situation-problème se prêtant à la réflexion sur les principes déontologiques de la profession d'intermédiaire en assurances et sur les valeurs éthiques qui les fondent,, tout en disposant des textes législatifs et de la documentation qu'il s'est constituée,*

de mettre en œuvre une démarche professionnelle conduisant à :

- mettre en évidence les principes déontologiques et les valeurs morales fondant une proposition de solution appropriée ;
- justifier l'attitude à prendre en tenant compte de ces principes ;
- argumenter son propos.

### Evaluation

- Ecrit ou oral
- Une interrogation durant la période de cours pour évaluer l'étudiant

### Pondération

Evaluation de 1 <sup>ière</sup> session	Evaluation de 2 <sup>ème</sup> session
100%	100%